

Extrait du registre des décisions

Bureau du 26 février 2026

n° 007-26

Objet : *RS - Attribution de l'accord-cadre pour les travaux de réparation, entretien et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération*

- date de convocation le 20 février 2026
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-six février douze heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Eric Delhommeau

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Sylvie Koska -

Thierry Repentin

Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoza

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux

La Ravoire

Grégory Basin

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Roचाix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Corine Wolff

- conseillers excusés : 23

Marie Bénévise - Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Arthur Boix-Neveu - Vincent Boulnois - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Sandra Ferrari - Philippe Gamen - Alexandre Gennaro - Pascal Ginollin - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miquet - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Marie Perrier - Jean-François Poitou - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 26 février 2026

délibération n° 007-26

objet **RS - Attribution de l'accord-cadre pour les travaux de réparation, entretien et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'une procédure avec négociation a été publiée le 28 octobre 2025 sous forme de procédure négociée pour les travaux de réparation, entretien et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération.

Lots 1 à 6 : travaux de réparation, entretien et petit investissement sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement

Ces lots correspondent aux travaux permettant les réparations et l'entretien et des modifications ponctuelles des réseaux et ouvrages associés. Il s'agit de travaux devant être réalisés dans des délais courts ou même en urgence.

Ils concernent également la réalisation des petits travaux de dévoiements et d'extensions de réseaux nécessaires dans le cadre des procédures d'urbanisme.

Lots 7 à 12 : travaux de renouvellement de réseaux

Il s'agit de travaux d'investissement pour le renouvellement ou la création de réseaux et ouvrages associés. Ces travaux sont programmés dans le cadre de la gestion patrimoniale des réseaux ou d'évolution du patrimoine. Ils peuvent être conjoints à des opérations d'aménagement de voirie ou de travaux d'autres concessionnaires.

Ils peuvent concerner également des travaux de dévoiements et d'extensions de réseaux, nécessaires dans le cadre des procédures d'urbanisme.

Lot 13 : travaux en collecteurs visitables et semi-visitables

Ces travaux de maintenance et de réparation dans les collecteurs unitaires visitables et semi-visitables, principalement situés dans le centre de Chambéry, sont réalisés suite à des constats de dysfonctionnement ou pour des besoins d'amélioration.

Grand Chambéry agissant en tant qu'opérateur de réseau en matière d'eau et d'assainissement, le marché a été passé selon une procédure négociée avec mise en concurrence préalable.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum annuel, d'une durée d'un an renouvelable trois fois.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres réunie le 12 février 2026 a attribué les offres aux groupements d'entreprises / entreprise listées ci-après :

Lot	Désignation	Entreprise retenue	Montant maximal annuel HT
Travaux de réparation, entretien et petit investissement sur les réseaux			
1	Chambéry, Barberaz, Jacob-Bellecombette, Saint-Baldoph et astreinte sur secteur géographique élargi	Groupement Eiffage Génie civil Savoie / Sogea Rhône-Alpes	500 000 €
2	Cognin, La Motte-Servolex, Vimines, Saint-Sulpice, Montagnole, Saint-Cassin	Groupement Mauro / SESA PRB / Eiffage Génie civil Savoie	400 000 €
3	Barby, Challes-les-Eaux, La Ravoire, Saint-Jeoire-Prieuré, Curienne, Thoiry, Puygros, La	Groupement Delta TP Services / Pétavit	500 000 €

	Thuile et astreinte sur secteur géographique élargi		
4	Sonnaz, Verel-Pragondran, Bassens, Saint-Alban-Leyse, Saint-Jean d'Arvey, Les Déserts	Groupement SERTPR / M2TP / Pétavit	400 000 €
5	Le Noyer, Saint-François-de-Sales, Arith, Lescheraines, La Motte-en-Bauges, Bellecombe-en-Bauges et astreinte sur secteur géographique élargi	Groupement TPLM / Aillon TP	500 000 €
6	Sainte-Reine, Ecole, Jarsy, La Compôte, Doucy-en-Bauges, Le Châtelard, Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux	Groupement TPLM / Aillon TP	400 000 €
Travaux de renouvellement et grosses réparations (investissement)			
7	Communes ou quartiers situés rive gauche de la Leyse et rive gauche de l'Hyères	Groupement Mauro / SESA PRB	850 000 €
8	Communes situées rive droite de l'Hyères et à l'ouest de l'autoroute A43	Groupement EHTP / SPTP	
9	Communes situées à l'est de l'autoroute A43 et rive gauche de la Leyse	Groupement Sogea Rhône-Alpes / Eiffage Génie civil Savoie	
10	Communes situées rive droite de la Leyse	Groupement Spie Batignolles TP AURA / Sogea Rhône-Alpes	
11	Communes des Bauges Devant	Groupement Sogea Rhône-Alpes / Aillon TP / Midali	
12	Communes des Bauges Derrière	Groupement TPLM / Ferrand TP	
Travaux de maintenance et grosses réparations de collecteurs visitables et semi-visitables			
13	Tous secteurs	Sogea Rhône-Alpes	150 000 €
Total			7 950 000 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 12 février 2026,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'attribuer l'accord-cadre pour la réalisation de travaux de réparation, entretien et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération comme proposé ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer l'accord-cadre et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **007-26**

Objet de l'acte :	RS - Attribution de l'accord-cadre pour les travaux de réparation, entretien et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	26 février 2026
Annexe(s) :	CCTP, CCTP, CCTP

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260226-lmc1H35404H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H35404H1

Date de transmission en Préfecture :	27 février 2026
Date de réception en Préfecture :	27 février 2026
Date de publication sur le site internet:	vendredi 27 février 2026